Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015
relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV)

Principaux décrets concernant les EHPAD

Décret n° 2015-1868 du 30 décembre 2015

- Prestations minimales HEBERGEMENT / Information CNSA (capacité, tarifs)

Décret n° 2016-696 du 27 mai 2016

- Résidences autonomie et diverses dispositions
- Seuil de dépendance : + 15 % de Gir 1 à 3 et + 10 % de Gir 1 à 2

Décret n° 2016-1164 du 26 août 2016

- Conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des EHPAD

Décret n° 2016-1743 du 15 décembre 2016

- Annexe du contrat de séjour / Liberté d'aller et venir

Décret n° 2016-1813 du 21 décembre 2016

- Obligation de signalement des structures sociales et médico-sociales

REFORME de la TARIFICATION

Article 58 loi ASV

Décret n° 2016-1814 du 21 décembre 2016

- Principes généraux de la tarification des EHPAD

Décret n° 2016-1815 du 21 décembre 2016

- Modifiant les dispositions financières : CPOM / EPRD

Décret n° 2016-1814 du 21 décembre 2016

Forfait global relatif à la DEPENDANCE à compter du **1er janvier 2017**

= résultat équation tarifaire + financements complémentaires définis dans le CPOM

<u>Formule équation tarifaire</u>

Niveau de perte d'autonomie moyen x Valeur du point GIR départemental

Valeur point Gir arrêtée par le Président du Conseil départemental avant le 1er avril

Les principaux changements

- Dépendance : Equation tarifaire / valeur point Gir départemental
- Hébergement : Socle de prestations minimales
- Répartition 70/30 remplacée par « concurremment avec… »
- CPOM / EPRD
- Dispositions transitoires dans l'attente de la signature du CPOM
- Procédure contradictoire maintenue pour l'hébergement uniquement
- Affectation des résultats

Quelques données 2016

jura.fr CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Tarif moyen EHPAD

- ✓ Hébergement 58,78 €
- ✓ Dépendance (5/6) 5,70 €

GMP moyen 728

Compte administratif anticipé 2016

Total Personnes Agées 33 M€

- ✓ Aide Sociale à l'Hébergement 8,2 M€
- ✓ Dotation globale dépendance (Jura) 10,3 M€

Campagne budgétaire 2017

Taux directeur (délibération CD du 16 décembre 2016)

- Hébergement 0 %
- Dépendance 0,5 %

Procédure particulière compte tenu de la réforme

- Hébergement + 60 ans : pas de changement
- Dépendance : Mise en place de la réforme
- Personnes de – de 60 ans : en attente calcul forfait dépendance